

Plan stratégique
2020-2023

**Tableau
synoptique**

Plan stratégique 2020-2023

Tableau synoptique

ENJEU 1 UNE CULTURE DE PRÉVENTION DURABLE

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES			
				2020	2021	2022	2023
Promouvoir la connaissance et le respect des lois par les milieux de travail	1 La sensibilisation, l'information et le soutien	1.1 Faire connaître davantage les normes du travail, l'équité salariale ainsi que la santé et la sécurité du travail	1.1.1 Proportion de la population québécoise de 15 ans et plus qui connaît ses droits et ses obligations en matière de travail		60 %		63 %
		1.2 Améliorer le soutien à nos clientèles	1.1.2 Proportion de la population québécoise de 15 ans et plus qui est sensibilisée aux risques psychosociaux liés au travail	mesure initiale			+5 % par rapport à 2020
Affirmer notre leadership en matière de prévention durable et susciter la prise en charge dans les milieux de travail	2 L'efficacité et l'efficacité de nos actions	2.1 Accroître nos interventions de prévention dans les milieux de travail ciblés	1.2.1 Taux de satisfaction de nos clientèles face au soutien obtenu	83 %	84 %	85 %	au moins 85 %
		2.2 Soutenir les milieux de travail dans la prise en charge de l'application des lois en collaboration avec les parties prenantes	2.1.1 Proportion des interventions de la CNESST réalisées dans les milieux ciblés	80 %	80 %	80 %	80 %
		2.3 Adopter des réglementations relatives à la santé et la sécurité du travail en lien avec les réalités du marché du travail	2.1.2 Taux de réalisation de la première évaluation du maintien de l'équité salariale par les employeurs				+5 pts de % par rapport à 2019
			2.2.1 Pourcentage d'employeurs chez qui des travailleuses et travailleurs participent à l'identification et à l'élimination des risques d'accident du travail et de maladie professionnelle	mesure initiale			+5 % par rapport à 2020
			2.2.2 Pourcentage moyen d'augmentation du nombre d'employeurs assujettis ayant suivi une formation en matière d'équité salariale	4 %*	6 %*	8 %*	10 %*
			2.2.3 Pourcentage d'augmentation du nombre d'employeurs ayant suivi une formation en matière de normes du travail	10 %*	15 %*	20 %*	25 %*
		2.3.1 Taux de respect des échéanciers pour l'adoption de la réglementation en santé et sécurité du travail par les membres du conseil d'administration	75 %	80 %	85 %	90 %	

ENJEU 2 UNE EXPÉRIENCE OPTIMALE POUR NOS CLIENTÈLES

Offrir des services innovants et performants qui assurent une gestion financière efficiente	3 L'optimisation de nos façons de faire	3.1 Clarifier les communications écrites avec nos clientèles	3.1.1 Taux de satisfaction de la clientèle à l'égard de sa compréhension des lettres révisées	80 %	80 %	80 %	80 %
		3.2 Favoriser des modes alternatifs de règlement	3.2.1 Pourcentage d'augmentation de la clientèle pouvant bénéficier d'un mode alternatif de règlement	10 %*	20 %*	30 %*	40 %*
		3.3 Favoriser un retour en emploi prompt et durable des travailleuses et travailleurs victimes de lésions professionnelles	3.3.1 Durée moyenne d'incapacité des travailleuses et travailleurs victimes d'une lésion à exercer leur emploi	90 jours	90 jours	88 jours	86 jours
		3.4 Informer plus rapidement la travailleuse ou le travailleur de l'admissibilité de sa demande en santé et sécurité du travail	3.3.2 Proportion de décisions de capacité de retour au travail dans l'emploi pré-lésionnel	94 %	94,5 %	95 %	96 %
	4 La transformation numérique	4.1 Améliorer l'offre de services numériques pour des communications efficaces avec nos clientèles	3.4.1 Proportion des réclamations en santé et sécurité pour un accident du travail dont la décision d'admissibilité est rendue dans un délai maximal de 15 jours		60 %	75 %	85 %
			3.4.2 Proportion des réclamations en santé et sécurité pour une maladie professionnelle** dont la décision d'admissibilité est rendue dans un délai maximal de 60 jours		70 %	75 %	75 %
		4.2 Favoriser l'automatisation des services au bénéfice de nos clientèles	4.1.1 Pourcentage des nouveaux services conçus avec la participation des clientèles	75 %	80 %	82 %	85 %
			4.1.2 Taux d'utilisation des principaux services numériques	60 %	65 %	70 %	75 %
			4.2.1 Pourcentage des principaux services destinés à nos clientèles améliorés par l'automatisation	5 %	15 %	25 %	35 %

ENJEU 3 UNE EXPÉRIENCE MOBILISATRICE POUR NOTRE PERSONNEL

Être reconnu comme un employeur attractif et mobilisateur	5 L'attraction et le maintien des talents nécessaires à la réalisation de notre mission	5.1 Bonifier l'expérience de travail pour le recrutement et le maintien des talents	5.1.1 Taux de mobilisation mesuré dans le cadre de la certification Entreprise en santé	mesure initiale			+5 % par rapport à 2020
		5.2 Assurer le maintien de l'expertise et le développement des connaissances	5.2.1 Nombre moyen de jours de formation par personne	3,5 jours	4 jours	4 jours	4,25 jours

* Par rapport à la mesure initiale en 2019

** Excluant les réclamations pour surdit  professionnelle et les d c s

Notre mission

La CNESST fait la promotion des droits et des obligations en mati re de travail et en assure le respect, et ce, aupr s tant des travailleuses et travailleurs que des employeurs du Qu bec. Elle intervient dans les domaines des normes du travail, de l' quit  salariale et de la sant  et la s curit  du travail.

Notre vision



Proaction



Innovation



Simplification

Nos valeurs



Respect



 quit 



Professionalisme

Résultats attendus

ENJEU 1 Informer et soutenir les clientèles tout en affirmant notre leadership en matière de prise en charge

- + Informer les clientèles sur leurs droits et obligations et les aider à respecter les lois
- + Valoriser la prévention et la prise en charge par les milieux
- + Faire évoluer la réglementation avec agilité



UNE
CULTURE DE
PRÉVENTION
DURABLE

ENJEU 2 Revoir nos façons de faire pour innover et proposer des services plus performants

- + Clarifier les communications écrites avec les clientèles
- + Favoriser les modes alternatifs de règlement en prévention de la judiciarisation
- + Optimiser le traitement des dossiers au bénéfice des clientèles
- + Améliorer l'offre de services numériques et favoriser l'automatisation des services



UNE
EXPÉRIENCE
OPTIMALE POUR
NOS CLIENTÈLES

ENJEU 3 Offrir une expérience stimulante et miser sur le développement des talents

- + Maintenir et améliorer la santé et le mieux-être en milieu de travail
- + Bonifier l'expérience de travail pour le recrutement et le maintien des talents
- + Assurer le maintien de l'expertise et développer les connaissances



UNE
EXPÉRIENCE
MOBILISATRICE
POUR NOTRE
PERSONNEL

Notre vision



Proaction

Agir en amont en misant sur la prévention, la sensibilisation et l'information en normes du travail, en équité salariale et en santé et sécurité du travail



Innovation

Améliorer les façons de faire pour répondre aux besoins de nos clientèles et faire face à la rareté de la main-d'œuvre



Simplification

Simplifier les démarches effectuées par nos clientèles et simplifier les processus pour notre personnel